



Montreuil, le 13 mars 2014

Aux syndicats et aux fédérations concernés dans le processus électoral DDI
Aux membres des comités techniques central et déconcentrés des DDI

Copie à la commission exécutive de l'UGFF
Copie à la commission confédérale de travail «Elections Fonction Publique»

Objet : Processus électoral DDI.
Pièce jointe : une.

Construire des listes dans toutes les DDI pour gagner les élections professionnelles

Cher-e-s Camarades,

Différentes réunions de travail se sont tenues, dans la dernière période, avec les syndicats et les Fédérations plus particulièrement concernés par le processus électoral dans les DDI.

Par ailleurs, différents groupes de travail et un comité technique central des DDI en date du 27 février ont porté sur l'organisation et les modalités du processus électoral.

D'autres groupes de travail seront organisées avec l'administration dans les prochaines semaines. En l'état actuel des discussions avec l'administration, deux éléments ont été conclus :

- la situation des effectifs dans les DDI au 31 décembre 2013.
- les critères retenus afin de fixer le nombre des sièges à pourvoir dans les comités techniques déconcentrés.

Nous nous permettons de vous adresser la présente note car il nous faut maintenant créer les conditions d'une construction dans toutes les DDI de listes de candidates et de candidats.

I : Vous trouverez ci-joint un tableau vous donnant les informations suivantes :

- Région par région, département par département : les DDI implantées, le rappel de la situation lors du processus électoral de 2010 (inscrits, voix et % CGT, nombre de sièges CGT, l'identification des camarades qui siègent au jour d'aujourd'hui).
- La situation des effectifs au 31 décembre 2013.
- La projection, à partir de ces effectifs, du nombre de candidates et de candidats nécessaire afin de constituer les listes.

II : S'agissant de la construction des listes :

- L'UGFF est chargé d'un travail de **coordination** de l'activité des syndicats et des Fédérations concernées (reconduction du dispositif mis en place en 2010) afin d'avoir des candidates et des candidats dans toutes les DDI.
- Plusieurs objectifs doivent nous guider dans la construction des listes : **parité, rajeunissement** des candidates et des candidats, **collégialité et représentation équilibrée** de toutes les composantes CGT concernées par le processus électoral.
- **Référent(e)s :**

* Dans les territoires :

Nous vous demandons de nous communiquer, dans le meilleur délai possible, **le ou les noms des camarades chargés du suivi du processus électoral dans chaque région et dans chaque DDI.**

* Sur un plan national :

- les référents suivants ont été désignés : UGFF (Christophe Delecourt), Fédération de l'Équipement / Environnement (Didier Pacot), Fédération des Finances (Steven Urien).
- nous demandons aux syndicats concernés de nous communiquer **un nom référent chargé du suivi du processus électoral.**
- Première date à respecter pour la construction des listes : **le 2 mai 2014.**

Concrètement, cela signifie que nous vous demandons de nous communiquer à cette date la liste des noms des camarades s'engageant à candidater sur les listes.

La date du 2 mai a été choisie de telle manière à pouvoir identifier, dès le début du mois de mai, les DDI ou des difficultés se posent afin de constituer les listes. Nous disposerons ainsi d'un délai suffisant pour trouver, y compris avec les organisations territoriales de la CGT concernées, des solutions pour constituer des listes partout. Objectif : **construction des listes achevée à la date du 30 juin 2014.**

Précisions :

Comme vous le savez, au delà de 100 agents, l'élection se fait sur liste.

De 0 à 100 agents, l'élection se fait sur sigle. Dans ce cas de figure, nous demandons aux organisations de faire comme si le dépôt d'une liste de candidates et de candidats était obligatoire. Pourquoi ? Parce qu'il y aura besoin, une fois les résultats proclamés de désigner les camarades qui siègent et il est de notre responsabilité que nous soyons en mesure de siéger partout.

III : Matériel Électoral :

Différents documents UGFF seront mis à disposition des militantes et des militants pour la campagne électorale :

- Tract numéro 1 sous la forme d'un recto / verso : Propositions CGT s'agissant des **missions**.
- Tract numéro 2 sous la forme d'un recto / verso : Revendications CGT s'agissant des **moyens** dont la question clé de l'emploi.
- Tract numéro 3 sous la forme d'un recto / verso : Revendications CGT s'agissant des **droits** et des **garanties collectives** dont les dimensions action sociale et régimes indemnitaires.
- Tract numéro 4 sous la forme d'un recto / verso : revendications CGT s'agissant des **conditions de travail**.

Les tracts UGFF seront construits en deux parties : l'une portant sur les constats, l'autre sur nos propositions et nos revendications.

La profession de foi sera rédigée le moment venu et sera une synthèse de ces différents corpus revendicatifs.

A noter :

Sous réserve d'une confirmation définitive, au titre de la campagne électorale confédérale, la Confédération produira aussi du matériel électoral.

- 5 tracts (dimensionnés sur les 3 versants de la fonction publique) seront mis à disposition des organisations :
- Un tract de lancement de la campagne, sous la forme d'un quatre pages, dont un éditorial signé par Thierry Le Paon.
- Tract recto / verso : sur les salaires.
- Tract recto / verso : sur l'emploi.
- Tract recto / verso : sur la conception CGT des services publics.
- Tract recto / verso : sur les moyens devant être alloués aux services publics.

D'autres initiatives seront prises par la Confédération : mis à disposition d'autocollants, organisation de meetings, ...

La commission exécutive de l'UGFF aura aussi à préciser le matériel qu'elle mettra à disposition des organisations dans les prochaines semaines et les prochains mois. D'ores et déjà, les organisations peuvent consulter les premiers matériels mis à disposition en consultant le site Internet de l'UGFF : espace militant.

La campagne est bien sûr engagée en lien étroit avec les mobilisations en cours. Différents matériels sont disponibles et consultables sur les sites internet de nos organisations et dans les organisations territoriales de la Cgt : campagne relative au coût du capital, fiches revendicatives de l'UGFF, fiscalité...

Par ailleurs, les syndicats et Fédérations produiront des matériels plus spécifiques en fonction de la réalité de leur champ ministériel mais en lien avec les productions UGFF et Confédérale.

IV : Assemblées générales de personnels, visites de site...:

Les syndicats ou / et les Fédérations qui organiseront des assemblées générales de personnels, des visites de sites, ..., dans le cadre de la campagne électorale DDI, sont invités à nous le faire savoir lorsqu'ils souhaitent que différentes composantes CGT concernées s'associent aux initiatives en question.

**Bon courage à Toutes et à Tous,
Fraternellement,**

Pour l'UGFF CGT, la Fédération CGT de l'Équipement / Environnement, la Fédération CGT des Finances

Les Secrétaires Généraux,
Jean-Marc Canon, Nicolas Baille, Patricia Tejas

Contacts et informations à adresser à :

Evelyne Parrot : eparrot@ugff.cgt.fr

Christophe Delecourt : c.delecourt@wanadoo.fr

Didier Pacot : orga.equipement@cgt.fr

Steven Urien : steven.urien@seine-saint-denis.gouv.fr